

COMMUNE DE RUFFEC

MARCHE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Acte d'engagement

Objet du marché

Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue Jean Jaurès sur la commune de RUFFEC

Pouvoir adjudicateur

Mairie de Ruffec
Place d'Armes
16700 RUFFEC
Tél. 05 45 31 01 75
secretariat.mairie@mairie-ruffec16.fr

Procédure de passation

Procédure adaptée en application du Code de la commande publique.

Octobre 2024

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances

Monsieur le Maire de Ruffec

Comptable public assignataire des paiements

Monsieur le Trésorier de Ruffec

Les cessions de créance doivent être notifiées ou les nantissements signifiés à l'organisme désigné ci-dessus.

Notification du marché

Date de notification :

Sommaire

1. Contractant	4
2. Objet du marché	5
2.1 Caractéristiques principales et conditions d'exécution	5
2.2 Durée du marché / délais d'exécution.....	5
2.3 Reconduction	5
2.4 Marché similaire	5
3. Intervenants	5
3.1 Contrôle technique	5
3.2 Ordonnancement, pilotage et coordination	5
3.3 Coordination en matière de sécurité et protection de la santé	5
4. Missions du maître d'œuvre	6
4.1 Catégorie d'ouvrage	6
4.2 Missions	6
5. Délais	6
5.1 Délais d'exécution	6
5.2 Délai d'acceptation	7
6. Montant des honoraires	7
6.1 Mode de variation des prix	7
6.2 Base de référence des prix.....	7
6.3 Montant du forfait de rémunération.....	7
7. Avance.....	8
8. Signature du candidat.....	8
9. Acceptation de l'offre	8

1. Contractant

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des documents qui sont mentionnés au présent acte d'engagement,

- Je M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations définies ci-après, aux conditions qui constituent mon offre.
- J'AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours.
- Je CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de réception des offres finales.

Le signataire :

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

engage la société **Hydraulique Environnement Centre Atlantique SA SCOP** sur la base de son offre à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

Le mandataire (1) :

du groupement solidaire

solidaire du groupement conjoint

non solidaire du groupement conjoint

s'engage pour l'ensemble des prestataires groupés désignés ci-dessous à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

(1) Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement.

Nom commercial et dénomination sociale du Mandataire du groupement :

HYDRAULIQUE ENVIRONNEMENT Centre Atlantique SCOP SA à capital variable

Adresse de l'établissement : 23 rue de Paris – 16000 ANGOULEME

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

Adresse électronique : heca@heca.fr

Téléphone : 05 45 68 51 00

SIRET : 431 412 790 00039

APE : 7112 B

Numéro de TVA intracommunautaire : FR 714 314 12790

Organisme bancaire : CAISSE D'EPARGNE Aquitaine Poitou Charentes – 16160 Gond-Pontouvre

Code banque : 13335 Code guichet : 00401 N° de compte : 08003464441 Clé RIB : 69

IBAN : FR 76 1333 5004 0108 0034 6444 169

BIC : CEPFRPP333

Numéro de TVA intracommunautaire : FR 714 314 12790.....

Nom commercial et dénomination sociale du co-traitant :

Hangar 21

Adresse de l'établissement : 21 rue Edouard l'Escalier – 16000 Angoulême

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

Adresse électronique : hangar21@orange.fr

Téléphone : 05 45 22 40 16

SIRET : 521 471 532 00015

APE : 7111Z

Numéro de TVA intracommunautaire : FR 63521471532

Organisme bancaire : BP Aquitaine Centre Atlantique

Code banque : 10907 Code guichet : 00210 N° de compte : 24221450596 Clé RIB : 32

IBAN : FR 76 10907 00210 24221450596 32

BIC : CCBPFRPPBDX.....

2. Objet du marché

2.1 Caractéristiques principales et conditions d'exécution

Maîtrise d'œuvre pour l'aménagements de la rue Jean Jaurès

2.2 Durée du marché / délais d'exécution

La durée du marché correspond à la durée des travaux auquel s'ajoute le délai de parfait achèvement. Le délai d'exécution est précisé dans le CCAP.

2.3 Reconduction

Le marché ne sera pas reconduit.

2.4 Marché similaire

Le marché ne fera pas l'objet d'un marché similaire.

3. Intervenants

3.1 Contrôle technique

Pour l'exécution du présent marché, le maître d'ouvrage ne sera pas assisté d'un contrôleur technique.

3.2 Ordonnancement, pilotage et coordination

La mission d'ordonnancement, de coordination et de pilotage est confiée au maître d'œuvre.

3.3 Coordination en matière de sécurité et protection de la santé

Le coordonnateur SPS pour la phase des études et travaux sera désigné ultérieurement si besoin.

4. Missions du maître d'œuvre

4.1 Catégorie d'ouvrage

La mission de maîtrise d'œuvre porte sur un ouvrage de type : Infrastructure - Réhabilitation

4.2 Missions

La mission confiée au maître d'œuvre est la suivante :

- Une mission de diagnostic (DIA/ESQ) ;
- Une mission d'Avant-projet (AVP) ;
- Une mission de Projet (PRO)
- Une mission de VISA ;
- Une mission d'assistance pour la passation des contrats (ACT);
- Une mission de direction de l'exécution des travaux (DET) ;
- Une mission d'assistance à la réception des travaux (AOR) ;
- Une mission de concertation ;
- Une mission de permis d'aménager.

5. Délais

5.1 Délais d'exécution

Les délais des missions sont les suivants :

Mission de maîtrise d'œuvre

Mission	Délai
DIA/ESQ - Diagnostic	10 semaines
AVP – Etudes d'avant-projet	8 semaines
PRO - Projet	4 semaines
DCE – Dossier de consultation des entreprises	6 semaines
VISA	2 semaines
ACT - Assistance à la passation des contrats de travaux prévue dans la mission	4 semaines
DET - Direction de l'exécution comprise	durée chantier
AOR - Assistance aux opérations de réception comprise	4 semaines

7. Avance

Une avance est prévue dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur.

Titulaire unique ou mandataire : Refuse de percevoir l'avance
 Accepte de percevoir l'avance

L'attention des candidats est attirée sur le fait que si aucun choix n'est fait, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise accepte de percevoir l'avance.

La perception de l'avance par les cotraitants et sous-traitants est indiquée dans les annexes.
L'avance sera versée et résorbée dans les conditions fixées par l'article *Avance* du CCAP qui détermine également les garanties à mettre en place par la ou les entreprises.

8. Signature du candidat

Il est rappelé au candidat que la signature de l'Acte d'Engagement vaut acceptation de toutes les pièces contractuelles.

Fait en un seul original

A : Angoulême.....

Le 28 octobre 2024

Mention(s) manuscrite(s)

"Lu et approuvé"

Signature(s) du titulaire, ou, en cas de groupement d'entreprises, du mandataire habilité ou de chaque membre du groupement :

« Lu et approuvé »

Le P.D.G.,

O. PEGURRI

HYDRAULIQUE ENVIRONNEMENT
Centre Atlantique (HE-CA)
Ingénieurs-Conseils
23, rue de Paris
16000 ANGOULEME
Tél : 05 45 68 51 00 - Courriel : heca@heca.fr

9. Acceptation de l'offre

Les sous-traitants proposés dans les actes de sous-traitance annexés au présent acte d'engagement sont acceptés comme ayant droit au paiement direct et les conditions de paiement indiquées sont agréées.

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A Ruffec.....
Le 4 novembre 2024.....

Le pouvoir adjudicateur

Le Maire,
Thierry BASTIER



5.2 Délai d'acceptation

Le délai maximal d'acceptation prévisionnel dans lequel le maître d'ouvrage ou son représentant procédera à l'acceptation des documents d'études est fixé à **2 semaines**.

L'absence de réponse du maître d'ouvrage ou de son représentant dans les délais ci-dessus vaut d'acceptation du document d'études.

Dans le cadre de son contrat, le prestataire devra transmettre tous les documents écrits ou dessinés, résultant de ses études, par voie électronique, à l'adresse suivante :

À l'adresse e-mail : heca@heca.fr

Pour la transmission des documents d'études, tous les fichiers devront être compatibles avec les formats suivants :

- DWG, PDF, DOCS, XLS

6. Montant des honoraires

6.1 Mode de variation des prix

Le marché est révisable.

6.2 Base de référence des prix

La présente offre est établie sur la base des conditions économiques définies au CCAP.

6.3 Montant du forfait de rémunération

Le montant de la rémunération pour la mission de maîtrise d'œuvre s'élève à la somme forfaitaire de :

18 400,00 € HT (TVA 3 680,00 € - soit 22 080,00 € TTC).

Dix huit mille quatre cent euros hors taxes

Vingt deux mille quatre-vingt euros TTC

Décomposition de la rémunération par missions et par co-traitants :

Mission	Montant	%	Répartition par co-traitant	
			HECA	Hangar 21
DIA	1 600,00	8,70%	1 000,00	600,00
AVP	3 200,00	17,39%	1 400,00	1 800,00
PRO	2 400,00	13,04%	1 800,00	600,00
VISA	1 200,00	6,52%	600,00	600,00
ACT	1 600,00	8,70%	1 600,00	0,00
DET	4 000,00	21,74%	2 800,00	1 200,00
AOR	1 100,00	5,98%	800,00	300,00
Concertation	900,00	4,89%	300,00	600,00
PA	2 400,00	13,04%	1 200,00	1 200,00
Total	18 400,00	100,00%	11 500,00	6 900,00

Date d'effet du marché

Reçu notification du marché le :

Le prestataire

Le mandataire du groupement

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le :

Par le prestataire.

Par le mandataire du groupement destinataire.

Pour le représentant du pouvoir adjudicateur,

Ale (Date d'apposition de la signature)